

**42^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 10 décembre 2024 – 19 h 00
École Cité de l'Amitié – 1300, avenue Saint-Joseph (N.-B.) E2A 3R5**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

1.1 Minute de silence

Sans objet

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président) Marie-France Maltais; Pierre Morais; Gérard Robichaud; Alexandre Veilleux (élève conseiller).

Directeur général : Marc Pelletier

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier

Directrice administrative des ressources humaines, de la technologie et de l'amélioration continue : Carole Raymond

Directrice des services de soutiens à l'apprentissage : Stéphanie Kerry

Directrice exécutive à l'apprentissage : Céline Robichaud

Directeur exécutif à l'apprentissage : Robert Roy-Boudreau

Absences : Nathalie Mallais Comeau; Michèle Hébert;
Danny Comeau.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller Robichaud demande l'ajout du point 7.2 « Réponse à la lettre de la ville de Tracadie » à l'ordre du jour.

MOTION 265, RÉOLUTION 42-3

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le vice-président Gallant

QUE soit accepté, à la suite de l'ajout du point 7.2, l'ordre du jour de la réunion publique du 10 décembre 2024.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêt en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Le conseiller Morais informe le Conseil d'un conflit d'intérêt en lien avec le point 7.2, il se retirera temporairement de la réunion publique, en temps opportun.

5. Liens avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La présidente invite les membres du CPAÉ et de la direction à effectuer leur présentation au Conseil.

Madame Cynhtia-Lynn Boudreau, présidente du CPAÉ, monsieur Éric Imough directeur adjoint et madame Josée Ouellet directrice de l'école et deux présentatrices-élèves Jade et Emma se présentent.

La présentation débute avec la diffusion d'une vidéo présentant plusieurs élèves s'exprimant face à la caméra afin d'exposer comment l'école Cité de l'Amitié s'arrime au quotidien dans ses activités scolaires et son école réimaginée, aux finalités du CEDSFNE.

Les élèves Jade et Emma soutenues par la directrice de l'école présente les nombreuses actions mises en place à l'école Cité de l'Amitié afin de faire vivre des activités en pédagogie active et favorisant le développement de compétences :

- Journée thématique : chaque vendredi les élèves et le personnel vivent une journée thématique, par exemple la journée où toutes les classes se sont transformées en cuisine / restaurant et le personnel était habillé en chef cuisinier.
- Journées mieux-être : ces journées sont équilibrées de telle manière qu'elles répondent au besoin en mieux-être de tous les élèves.
- Semaine du patrimoine, journée carrière, journée de reconnaissance des peuples autochtones, etc.
- Accroître sa pensée critique : plusieurs activités sont organisées en lien avec cette composante, il y a le travail des écussons dans le cadre de la formation sur l'Intelligence artificielle menée par madame Josée Gaudet, mais également des projets dans le cadre du Labo créatif, etc.
- Les espadrilles qui bougent avec beaucoup d'activité physique extérieure et intérieure pour les élèves de l'école Cité de l'Amitié.
- Projets en pédagogie active : livre extérieur avec des stations extérieures, classe extérieure, le corrid'art et le travail avec différents artistes, projet de communication avec Radio canada pour découvrir les métiers du journalisme.

La présidente du CPAÉ conclut cette présentation en soulignant combien elle aime voir les innombrables activités vécues dans tous les niveaux scolaires à l'école Cité de l'Amitié.

5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou

encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir, le Conseil rend hommage à sept récipiendaires :

- **Équipe Parle-moi :**

Chaque membre de l'équipe Parle-moi démontre un dévouement remarquable et un engagement profond envers l'amélioration des compétences en littératie au District scolaire francophone Nord-Est. Les employées actuelles du programme Parle-moi sont mesdames **Anne-Sara Larocque-Amiot, Arianne Noël, Katérie Levesque, Marika Joëlle Arseneau, Cindy Annie Savoie** sous la direction de **Josée Castonguay**. Il est à souligner le travail remarquable de Josée qui est à l'emploi de ce programme depuis le début soit 20 ans et l'anniversaire du programme fête justement ses 20 ans cette année ! Le succès du programme Parle-moi reposant sur l'expertise et le professionnalisme de son personnel, c'est grâce à leur passion que des milliers d'enfants et de familles ont pu bénéficier des services du Programme au fil des ans. Les membres de l'équipe collaborent activement avec les partenaires dont le mandat est de soutenir les enfants et les parents qui en nécessitent le plus, assurant ainsi une complémentarité et une synergie dans les efforts déployés. En bâtissant des partenariats solides et en renfonçant les capacités communautaires, Parle-moi assure un impact durable et positif sur le développement des enfants et le bien-être des familles, tout en servant de modèle de collaboration et de mentorat en littératie au Nouveau-Brunswick. Les initiatives mises en place dans diverses régions du Nouveau-Brunswick témoignent d'accomplissements remarquables en matière de littératie et de développement du langage. Par exemple, une initiative de littératie intitulée Comète, qui fait voyager des valises dans diverses garderies, permet aux enfants de découvrir leur région ainsi que différentes parties du monde, élargissant ainsi leur horizon culturel et leur curiosité intellectuelle. Cette initiative illustre l'engagement continu et innovant des services Parle-moi pour améliorer les compétences en littératie et enrichir l'expérience éducative des jeunes.

Le Conseil félicite toute l'équipe pour l'influence majeure sur le développement du langage, de la communication et de la littératie dès le plus jeune âge au sein du District et de la communauté.

- Madame **Linda Roy**, agente de développement communautaire depuis 13 ans à l'école Cité de l'Amitié. Madame Linda fait partie intégrante de l'école Cité de l'Amitié, travaillant main dans la main avec le personnel, les apprenants et leurs familles. Linda, est reconnue pour sa détermination et son engagement qui sont une source d'inspiration pour toute sa communauté scolaire. Elle ne recule jamais devant les défis et se montre toujours prête à embarquer dans les projets les plus fous. Que ce soit en appuyant la direction, en répondant aux besoins du personnel ou en offrant une oreille attentive, elle est toujours là, présente et disponible. Tout le monde apprécie madame Linda pour son écoute et son empathie. Elle dépasse de loin les responsabilités attachées à

son rôle. Alliée précieuse, collaboratrice de confiance, l'amie de tous ; son école est devenue un lieu encore plus accueillant et dynamique grâce à elle.

Le Conseil félicite madame Linda pour son enthousiasme et sa belle personnalité qui rayonne sur toute son école !

6. Perfectionnement du Conseil

Sans objet

7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

7.1 Comité de sélection – Poste vacant au sein du Conseil d'éducation

MOTION 266, RÉOLUTION 42-7.1

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le conseiller Morais

QUE soit adopté par le Conseil, la formation du comité de sélection pour combler le poste vacant au sein du Conseil d'éducation du DSFNE, composé de la présidente, la conseillère Maltais et l'élève conseiller Veilleux.

Adopté.

7.2 Réponse à la lettre de la ville de Tracadie

Le conseiller Morais, en raison d'un conflit d'intérêt se retire temporairement de la réunion publique.

MOTION 267, RÉOLUTION 42-7.2

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par la conseillère Maltais

QU'UNE lettre soit envoyée à la ville de Tracadie les informant que le bâtiment faisant l'objet de la demande n'appartenant pas au DSFNE, le Conseil n'a pas l'autorité de se prononcer.

Adoptée

Le conseiller Morais réintègre la réunion publique.

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 12 novembre 2024 – avis de motion

MOTION 268, RÉOLUTION 42-8.1

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par la conseillère Maltais

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 12 novembre 2024.

Adopté

8.2 Suivis découlant des procès-verbaux

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Nomination

Le directeur général partage au Conseil la nomination de monsieur Michel Basque au poste de responsable adjoint aux bâtiments, son bureau sera installé dans la péninsule Acadienne et monsieur Basque sera un atout pour le DSFNE venant répondre à plusieurs besoins du District.

9.2 Rapport annuel du DSFNE

Le directeur général dépose officiellement et présente le Rapport annuel du DSFNE pour l'année 2023-2024 découlant du travail remarquable de la responsable des communications et des relations stratégiques. Le rapport annuel 2023-2024 dépeint un beau portrait des réalisations du District et surtout des réalisations du Conseil selon le directeur général.

La responsable des communications et des relations stratégiques est invitée à s'exprimer. Elle explique qu'elle s'efforce de déposer le rapport en septembre de chaque année pour que ce soit le reflet de l'année qui vient de s'écouler, mais les aléas des débuts d'année scolaire viennent parfois contrarier ses plans.

La présidente souligne que c'est la première fois qu'un clin d'œil est fait aux diplômés de l'année. La responsable des communications et des relations stratégiques rebondit sur les propos de la présidente et souligne la signature du DSFNE en utilisant des photos reflétant les écoles et les élèves en actions au sein du District, exprimant ainsi les vraies couleurs du Conseil.

9.3 Rapports de vérification de la direction générale

Le directeur général explique que deux rapports portant sur la finalité **Apprendre tout au long de sa vie** et **Soutenir une vie saine et équilibrée** seront présentés dans cette même réunion.

Le directeur général présente les personnes venant le soutenir dans la présentation de ses rapports et champions de ces finalités :

- Finalité **Apprendre tout au long de sa vie** : les directions exécutives à l'apprentissage, monsieur Robert Roy-Boudreau et madame Céline Robichaud.
- Finalité **Soutenir une vie saine et équilibrée** : la directrice administrative, madame Carole Raymond et la directrice des services de soutien à l'apprentissage, madame Stéphanie Kerry

9.3.1 Finalité 1 – Apprendre tout au long de sa vie

La finalité 1 est composée de quatre sous-finalités, la composante « *La personne apprenante développe des compétences par l'entremise d'un projet de vie et de carrière* » est celle que le DSFNE travaille depuis 3 ans, et depuis cette année scolaire, le DSFNE met l'accent sur « *La personne apprenante accroît sa pensée critique* ».

Le directeur général fait une parenthèse pour souligner le Guide pédago-numérique « *IA de quoi s'investir !* » qui a été présenté au Conseil en avril dernier et qui s'est retrouvé dans des revues nationales où l'on soulignait les avancements du DSFNE en matière d'intelligence artificielle.

Les trois projets sous cette finalité sont les suivants :

1. L'échelle de cheminement :

Les écoles vont créer des activités d'exploration dynamique pour que les élèves développent les trois compétences : socio affective, cognitive et communicative. L'échelle de cheminement est le questionnaire posé aux élèves dans leur capacité d'autonomie et d'initiative. C'est une co-construction entre la personne apprenante et la personne enseignante. Cette année, l'échelle est simplifiée pour être plus accessible à différents niveaux scolaires.

2. L'école réimaginée :

Elle peut prendre diverse forme selon les écoles, elle est désormais bien établie au sein des 34 écoles du District et nécessite un accompagnement adéquat pour atteindre les objectifs fixés. Le véritable accomplissement du DSFNE réside dans le fait que chaque élève expérimente concrètement les finalités au quotidien. Le directeur général présente l'outil d'autoévaluation proposé aux écoles vis-à-vis de leur projet d'école réimaginée, puis les leviers possibles pour accompagner les directions d'écoles dans leurs atouts et défis.

3. Guide pédago-numérique :

Une partie de la vocation de ce guide est de travailler toute la partie de la pensée critique, bien qu'il n'ait pas cette unique vocation. Le directeur général décrit un beau véhicule pour travailler avec l'intelligence artificielle. Onze écoles ont adhéré cette année dans la première cohorte pour la formation à l'intelligence artificielle, l'année prochaine onze nouvelles écoles, puis dix dernières écoles la troisième année.

Les dernières pages du rapport sont consacrées au partage des données collectées en lien avec les examens provinciaux ou les sondages soumis. Ces résultats permettent de voir où le DSFNE se situe et s'il s'améliore d'année en année, mais ce ne sont pas les niveaux de résultats obtenus avant la COVID.

MOTION 269, RÉOLUTION 42-9.3.1

Le conseiller Morais propose

Appuyé par la conseillère Maltais

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.1, tel que présentée par la direction générale

Adoptée

9.3.2 Finalité 2 – Soutenir une vie saine et équilibrée

Le directeur général partage une série de données à la fin du rapport en annexe provenant du Conseil de la Santé du NB faisant état de la santé physique, mentale et habitude de vie des élèves du DSFNE.

Dans la finalité **Soutenir une vie saine et équilibrée** les deux dimensions suivantes sont celles sur lesquelles le DSFNE met l'accent : « la personne apprenante voit à son bien-être mental, émotionnel et spirituel » et « la personne apprenante voit à son bien-être physique », en somme les deux grands objectifs sont l'alimentation et l'activité physique.

Les membres de l'équipe de la finalité ont développé des indicateurs permettant de veiller à l'atteinte des objectifs fixés, à savoir :

- Deux échelles de cheminement portant sur le volet alimentaire et sur le volet de l'activité physique : la cible fixée pour les deux dimensions est que 80% des écoles se situent à un niveau 3 ou 4 des échelles.
- Les sondages menés par le Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick au sujet du sentiment d'appartenance, de compétence et d'autonomie des apprenants.

Le directeur général mentionne les différentes rencontres au cours desquelles l'équipe de cette finalité fait la promotion de la finalité et des deux dimensions soutenues cette année, par des activités faisant vivre la finalité de manière concrète et reproductible auprès du personnel des écoles et des élèves.

La suite du rapport présenté par le directeur général met en lumière les projets se vivant dans les écoles du DSFNE, à grande ou plus petite échelles. Notamment, le projet de **Trousse pour le développement de l'intelligence émotionnelle** qui s'étend à l'ensemble des écoles du District depuis janvier 2024 et vise à développer l'intelligence émotionnelle des petits (maternelles). Le directeur général soutenu par les championnes de la finalité, reviennent sur les **personnes nommées ambassadrices de la finalité**, ceci dans l'optique de poursuivre l'amélioration du mieux-être du personnel et des personnes apprenantes du DSFNE. L'objectif étant de s'harmoniser avec la finalité « *Soutenir une vie saine et équilibrée* » ainsi qu'avec les initiatives provinciales du ministère en termes de bien-être. Puis, le directeur général revient sur le projet du **Vélo du mieux-être** déjà connu du Conseil. Il présente quelques exemples d'actions concrètes au sein des écoles du DSFNE en lien avec les sept dimensions du Vélo du mieux-

être. Enfin, le directeur général présente des exemples de projets soumis par les écoles faisant vivre les deux sous-composantes cibles et démontre la volonté des écoles de s'aligner avec la finalité **Soutenir une vie saine et équilibrée**.

MOTION 270, RÉOLUTION 42-9.3.2

**L'élève conseiller Veilleux propose
Appuyé par le conseiller Morais**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.2, tel que présentée par la direction générale

Adopté

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 30 novembre 2024

La porte-parole du comité des finances et des infrastructures détaille un budget total de 185 000 \$, le CED totalise des dépenses de 83 978 \$ en date du 30 novembre 2024, présentant un solde de 101 022 \$.

Le directeur des services administratifs et financiers précise que les dépenses ou entrées suivantes n'ont pas encore été comptabilisées ou reçues :

- Participation de certains membres au Congrès de la FNCSF à Charlottetown;
- Compensation habituellement reçue en lien avec la non-adhésion à la FCENB du Conseil;
- Dépenses liées à l'analyse sur l'état des infrastructures du DSFNE commandée à Ernest & Young.

10.1.2 Comité jeunesse

Le porte-parole du comité jeunesse informe le Conseil que la date du 21 mars 2025 a été choisie pour l'organisation du Forum annuel permettant la rencontre entre les membres du Conseil jeunesse du CEDSFNE et les membres du CEDSFNE. Cette requête avait été faite l'année dernière et formalisée dans le plan de travail du Conseil. La présidente précise qu'il s'agit d'un vendredi après-midi, qu'un souper sera offert ainsi que le transport aux jeunes.

L'élève conseiller Veilleux poursuit avec les sujets abordés lors de la rencontre. Entre autres, la question des finances et la frustration en lien avec l'accès au budget des conseils étudiant au sein des écoles ; ainsi que les dernières mises à jour gouvernementales sur la diplomation et les tests TCN et TCLÉ.

Il est demandé à l'adjointe administrative du directeur général d'envoyer l'invitation aux calendriers des membres du Conseil concernant le Forum annuel du 21 mars prochain.

Le directeur des services administratifs et financiers ajoute que la reprise du projet mi-vie de la polyvalente W.-A.-Losier est officiellement annoncé.

10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.1 Politique 1.0 – Engagement global en matière de gouverne

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.2.2 Politique 1.4 – Code de conduite des membres du CED

Révision de la politique.

Le Conseil soulève une modification à apporter au Comité des politiques visant le point 1.4.4 sur la partie concernant les élèves.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que tout le monde a reçu son rapport.

11.2 Correspondances

11.2.1 Lettre au CPAÉ – École Marguerite Bourgeoys

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Lettre au CED de la ville de Tracadie

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

Le vice-président Gallant a apprécié rafraichir sa mémoire grâce à cette réunion et l'a trouvée très intéressante.

La conseillère Maltais a apprécié la rencontre.

Les conseillers Morais, Robichaud et l'élève conseiller Veilleux relève une réunion intéressante.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Une participante en ligne à la réunion publique souhaite interroger le Conseil sur le juste milieu à trouver entre la politique 703, portant sur le milieu propice à l'apprentissage et la politique 322, portant sur l'inclusivité dans le système scolaire. L'interlocutrice expose brièvement qu'elle a trois enfants dans le milieu scolaire, qu'elle a déjà exposé une incompatibilité entre les deux politiques dans le milieu scolaire dont pâtiraient ses enfants. Elle explique qu'elle tente d'obtenir des réponses en communiquant avec tous les interlocuteurs qui lui sont possibles de contacter sans obtenir de réponse satisfaisante.

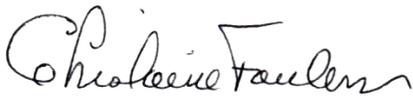
Le directeur général répond que le District applique la vision de la province du Nouveau-Brunswick en matière d'inclusion scolaire et rappelle que le Nouveau-Brunswick est devenu un exemple pour les autres provinces en matière d'inclusion scolaire puisqu'il est précurseur dans ce domaine. Le directeur général reconnaît que

les Districts doivent composer avec la réalité du respect des deux politiques 703 et 322, et que cette situation peut amener pour certains élèves, une expérience scolaire complexe pour des personnes n'ayant pas de défis.

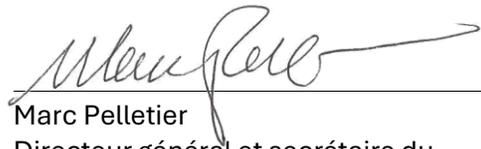
La présidente ajoute que lors du récent discours du Trône, la problématique a été soulevée et que ce sujet tel que la composition de la salle de classe va être discuté. Elle souligne que ces politiques sont mises en place par le MEDPE et que le rôle du DSFNE est d'appliquer les politiques mises en place par le ministère.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la réunion à 21h06.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du
Conseil